

Formation économique des membres du CSE

afpi formation

Ressources Humaines - RSE

20/12/2024

Public et prérequis

- Membres élus du CSE

Aucun

Les objectifs

- Rendre le CSE autonome, efficace et constructif dans son fonctionnement et ses missions dans l'entreprise.
- Comprendre le fonctionnement économique et social de l'entreprise et proposer des améliorations.
- Participer à la vie de l'entreprise, représenter les salariés.
- Promouvoir les activités sociales et culturelles, favoriser les relations avec les salariés.
- Utiliser le budget de fonctionnement à bon escient

Les méthodes pédagogiques et d'encadrement

- Apports théoriques.
- Exposés
- Audiovisuel
- Echanges collectifs avec de nombreux exemples
- Exercices pratiques
- Support pédagogique

L'AFPI acm Formation atteste que nos formateurs disposent d'un parcours professionnel significatif en lien avec l'action de formation et de compétences pédagogiques leur permettant de dispenser ce programme.

Programme

Module 1 : Missions, fonctionnement et organisation (1 jour) Qu'est-ce que le CSE ?

- Nouvelle instance
- Rappel des rôles comparés des instances fusionnées

La composition du CSE

- Qui sont les membres du CSE ?
- Quel est le nombre des membres élus ?
- Durée et fin de mandat

Les moyens du CSE

- La protection des représentants du personnel
- Les heures de délégation : crédit d'heures, cumul, modalités de répartition entre titulaires et suppléants, présomption de bonne utilisation...
- Libertés de déplacement
- Les moyens matériels

CENTRES DE FORMATION

Lille, Boulogne, Hénin-Beaumont, Valenciennes, Maubeuge, Cambrai, St-Omer, Calais, Béthune

DURÉE DE LA FORMATION

3 jours

ACCUEIL PSH

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap. Moyens de compensation à étudier avec le référent handicap du centre concerné.

Les + afpi

- 1200 Jeunes formés par an
- 600 contrats d'alternance à pourvoir
- 500 entreprises partenaires
- Accompagnement individualisé
- Diplômes reconnus par l'Etat

- Savoir-être, management, sécurité
- Pédagogie innovante (par projets, en îlots, projet Voltaire, Olympiades des métiers)
- Equipement en machines modernes qui préparent aux métiers de demain

10 CENTRES

dans le Nord Pas-de-Calais situés au coeur des bassins industriels et d'emploi

Boulogne - 03 21 87 79 06
Cambrai - 03 27 70 34 23
Hénin-Beaumont - 03 21 20 40 31
St-Omer - 03 21 87 79 06

Béthune - 03 21 20 40 31
Dunkerque - 03 28 59 32 90
Lille - 03 20 94 76 73
Valenciennes - 03 27 45 24 15

Calais - 03 21 87 79 06
Etaples - 0654769800
Maubeuge - 03 27 53 14 00

Qualopi
certification
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Le Centre de Qualopi a été délivré par AFPI acm Formation
à la demande de l'organisme AFPI acm Formation
RÉFÉRENT CERTIFIÉ
RÈGLES DE CERTIFICATION
AFPI acm Formation se réserve le droit de modifier les règles de certification

- Les moyens financiers : les 2 budgets de fonctionnement et des activités sociales et culturelles
- Les obligations comptables des CSE
- Les commissions
- La formation des membres du CSE

Le fonctionnement du CSE

- Organisation interne du CSE
- Les réunions du CSE : périodicité, ordre du jour, convocations, participants, procès-verbal...
- Le règlement intérieur du CSE
- La personnalité civile du CSE
- Responsabilité du CSE (civile/pénale/assurance)
- L'accompagnement du salarié
- Les activités sociales et culturelles

Module 2 : Lecture et interprétation des comptes de l'entreprise (2 jour) Les attributions économiques du CSE

- Attributions générales
- Différence entre information et consultation
- Consultations et informations récurrentes
- Consultations et informations périodiques
- Base de données économiques sociales et environnementales (BDESE)
- Les formes juridiques de l'entreprise
- Les droits d'alerte :
 - Atteinte aux droits des personnes
 - Danger grave et imminent
 - Alerte environnementale
 - Alerte économique
 - Alerte sociale
- Recours aux experts

Présentation du bilan : l'actif et le passif

- L'actif ou l'utilisation des fonds de l'entreprise
 - L'actif immobilisé : les investissements durables de l'entreprise
 - L'actif circulant : les actifs d'exploitation de l'entreprise
- Le passif ou l'origine des fonds de l'entreprise :
 - Les capitaux propres de l'entreprise
 - Les provisions pour risques et charges
 - Les dettes
- Les difficultés des entreprises
 - Liquidation / redressement
- URSSAF
 - Contrôle
 - Site de l'URSSAF
 - ASC et cotisations

Présentation du compte de résultat

- La logique de construction du compte de résultat
- Les 4 résultats du compte de résultat :
 - Résultat d'exploitation
 - Résultat financier
 - Résultat exceptionnel
 - Résultat net
- Soles intermédiaires de gestion
- L'épargne salariale / intéressement

- Les acteurs de la comptabilité (service comptabilité / expert-comptable / commissaire au compte)
- Droite d'alerte du commissaire au compte

L'analyse du compte de résultat ou la performance de l'entreprise

- Production
- Chiffre d'affaires
- Valeur ajoutée
- Excédent brut d'exploitation
- Résultat d'exploitation, résultat financier, résultat exceptionnel, résultat net
- Capacité d'autofinancement

Présentation de l'annexe

- Dettes
- Capitaux propres
- Stock
- Créances ...

L'analyse du bilan : la santé financière de l'entreprise

- Interprétation des équilibres financiers : fonds de roulement, besoin en fonds de roulement et trésorerie
- La relation financière fondamentale : fonds de roulement – besoin en fonds de roulement = trésorerie nette

Modalité d'évaluation

- Evaluation en fin de formation
- Attestation

Suivi de la formation

Le suivi de l'exécution de l'action se fait par :

- L'émargement de feuilles de présence par chaque stagiaire.
- Fiche d'évaluation de stage

Version documentaire

PR5/ENR/01 V.3